

L'identité : un caméléon... ou les avatars de l'image de soi

Abdelaziz El Moufhim

Université de Rouen

Identité. Une chose étrange que ce mot. Mot qui, en ce début du 21^e siècle, véhicule toujours tant de passions, tant de bouleversements. Et chacun y va de ses revendications. Le sacré. Encore et toujours le sacré. Est-ce une fatalité que le sacré soit parfois lié à des formes de violence ? N'est ce pas que, bien plus qu'au sacré lui-même, c'est notre rapport à la culture qui serait ici en cause. Autrement dit, à la vision que se font les gens sur la culture. De leur façon de concevoir les choses. De ce qu'ils considèrent comme faisant partie de leur être, d'un fondement de leur existence. La question est cruciale. Elle s'exprime parfois de façon brutale, d'où le langage de la violence. Ce qui est en soi la communication... d'un malaise. En tout cas, communication ou pas, la langue entre ici (directement ou indirectement) en scène.

La langue, voilà encore un terme que l'on emploie dans tous les sens. On cherche à lui faire dire tout (et, parfois, n'importe quoi). La langue n'est pas, semble-t-il, un objet indépendant des locuteurs. En réalité, la langue est parlée de différentes façons. Elle n'est pas la même partout. Et les cultures se ramifient à l'extrême ! Le réel, il suffit de le voir, est mouvant. L'identité, disent sociologues et sociolinguistes, n'est pas figée. Elle est toujours en construction. C'est un processus. La langue est l'un des moyens fondamentaux qui l'expriment.

Si on dissocie la langue des gens qui la parlent, que ferons-nous alors sans le point de vue des locuteurs ? La langue et la culture donnent l'impression aux gens de symboliser leur existence et leur destin. Elles sont étroitement liées à leurs représentations. Celles-ci influent sur leurs comportements et sont influencées par les interactions sociales.

L'identité ne saurait donc être envisagée seulement comme un contenu. Les travaux en psychologie sociale montrent que l'identité n'est pas qu'objective. L'identité est aussi subjective car elle dépend beaucoup du contexte des interactions entre les individus et entre les groupes. Cette dynamique est quotidienne. C'est pourquoi, nous dit le sociologue français P. Bourdieu, il faut inclure dans le réel la représentation du réel (1980 :65). Autrement dit, il faut tenir compte de la perception qu'ont les gens du réel.

Ces représentations dépendraient donc des cultures ethnique et sociale des sujets. Représentations qui font que, semble-t-il, selon les interactions quotidiennes avec les autres, nous nous situons comme semblables ou différents. Ce qui veut dire que ces échanges sont en définitive sociaux, donc changeants. Cela rend la notion même

d'identité encore plus subjective et parfois véritablement étrange ! C'est là que se situe toute l'ambiguïté de cette notion. Elle semble renvoyer à ce qui est « identique », c'est-à-dire « semblable ». En même temps, elle peut (dans d'autres contextes) traduire des attitudes de différenciation.

Ce qui nous amène à dire que la question des langues et des cultures est bien plus complexe qu'on ne le croit communément. Cette complexité est très probablement liée aux liens que mettent les locuteurs entre leur culture, leur langue et leur identité. L'affaire est sensible. Et comme il s'agit d'une certaine effervescence sociale, nous avons affaire à des objets hétérogènes, aux aspects parfois insaisissables. Il s'agit, généralement, nous le disions, des représentations que construisent les gens sur la réalité dans laquelle ils vivent. Mais, au fait, l'identité existe-elle vraiment ?!

L'identité ne serait pas ce qu'on croit !

Quand les gens se nomment de telle ou telle façon, se disent « végétariens », « écologistes », « pacifistes »..., font-ils intervenir des critères objectifs dans leurs conceptions ? Ou bien partent-ils seulement de sentiments qui, après tout, peuvent évoluer selon les interactions sociales ? Il existe des convictions, certes, mais ne s'agirait-il pas fondamentalement d'influences idéologiques ?

En psychologie cognitive, la théorie de la dépendance montre que l'individu, en besoin de reconnaissance, se conforme aux normes de son groupe. C'est là son intérêt. Mais, la psychologie sociale, sous l'impulsion du chercheur français Serge Moscovici, est venue critiquer cette thèse et dire que l'influence sociale peut susciter un changement chez l'individu. Ce qui veut dire que celui-ci est non seulement capable de s'adapter, mais aussi d'innover et d'agir en fonction de ses intérêts.

Mais, nous dira-t-on, qu'advient-il de l'identité dans tout ça ? Eh bien, justement, nous le répétons, l'identité dépend en partie du comportement de l'individu, donc de sa façon de concevoir la réalité. C'est là que la théorie des représentations de S. Moscovici intervient. Les représentations sociales déterminent le comportement. Certes, mais l'individu peut adopter des comportements en fonction de ce qu'il a « à en gagner ». Il est capable, disions-nous, d'innover. Les postures identitaires s'en ressentent. L'image de soi en dépend. Nous ne pensons pas, évidemment, qu'un individu va remettre radicalement en cause son identité d'appartenance. Mais il peut donner différentes images de lui afin de se rapprocher d'une identité de référence. Ce sont aussi les stratégies sociales qui dictent un comportement. Or, l'usage des langues et des cultures fait évidemment partie des pratiques sociales. D'où la nécessité d'essayer de démêler quelque peu les liens entre la langue et l'identité. La chose est-elle possible ?

La langue, la culture et l'identité

Voilà un trio qui « nous en fait voir de toutes les couleurs ». Ce « caméléon » qu'est l'identité est difficile à saisir. Elle est hétérogène dirait F. Laroussi. Il ajouterait qu'« elle n'est pas figée » (1997 :23-24). Donc, quand on met de côté la part attributive (celle qu'on hérite) de l'identité, l'individu peut donner à son identité différentes facettes. En même temps, le lien que l'on met entre identité et culture n'est, semble-t-il, pas si évident que ça. Du point de vue de Geneviève Vermès « *le lien entre culture et langue [...] ne*

peut être considéré d'emblée, de manière consistante et avec quelque validité, comme une question de simple contenu (le contenu de la forme de la langue) ». On ne saurait, selon elle, faire l'impasse sur « le social par le biais duquel seulement langue et culture peuvent être autonomisées » (2002 :31).

Elle ajoute qu'« *il en est ainsi du couple (à haut risque) identité-langue et d'autres couples équivalents tels que identité-langue-territoire-religion, par exemple* ». Ensuite elle s'interroge, justement, sur la signification du syntagme « *identité linguistique pour chaque groupe identifié linguistiquement par lui-même et / ou les autres ?* ». Les choses sont effectivement complexes. On essaie de «tordre» la définition dans plusieurs sens pour en trouver une qui serait la plus objective possible. L'identité refuse pour ainsi dire d'être « identifiée ». En fait, précise G. Vermès (non sans méfiance), « *l'identité semble, en première approximation, pouvoir relever du mode de définition qu'un groupe se donne de lui-même* ».

Mais il y a quand même un conflit : « *un de ces modes pourrait être, dans certaines circonstances de changement majeur, de péril, de survie de la langue peut-être, de poser pratiquement une définition de la langue pour instituer le groupe lui-même et sa défense* »(ibid). Donc l'attachement à la langue serait lié à un sentiment (profond) de survie du groupe. Sentiment fondé sur l'image que le groupe se fait de lui-même et des autres groupes. Le critère linguistique est ainsi véhiculé par les locuteurs pour devenir un objet identitaire.

Ce sentiment de « survie » (souvent inconscient) chez le groupe est fondamental. Pour sa « survie », le groupe ne tolère pas d'écart au niveau des normes. Celles-ci constituent son tissu ethnique et social. Pour consolider ce tissu le groupe s'appuie évidemment sur des règles et interdit de les transgresser. Elles sont à la base de toute socialisation. Les pratiques linguistiques représentent un moyen de reconnaissance mutuelle pour les membres du groupe. Par les pratiques langagières ils s'identifient entre eux et par rapport aux autres. On s'unit autour de symboles. Tout écart par rapport aux normes est stigmatisé, y compris les normes linguistiques. Dans un effort général du groupe, on se positionne par rapport à l'altérité. Dans ce contexte, défendre une seule langue (ou une variété de langue) par les locuteurs c'est se montrer unis et solidaires. L'écart par rapport à la norme, quand il a lieu, donne aux individus l'impression d'un manque de solidarité par rapport aux autres membres du groupe.

C'est pourquoi on cherche toujours l'homogénéité. L'hétérogénéité fait peur : elle donne l'impression aux gens d'être divisés. Ils ont l'impression que le lien communautaire est lâche. D'où les inquiétudes qui s'emparent de certaines communautés linguistiques, voire de certaines nations. Inquiétudes qui se traduisent dans un attachement passionnel à l'« unité » de la langue. A « une même pratique » de celle-ci. Dans ce contexte, tout changement social peut susciter des sentiments d'instabilité à l'échelle individuelle ou collective.

L'individu, la nation et la langue

L'identité, on peut le dire, n'aime pas le mouvement. Or, le monde connaît beaucoup de changements. Changements d'ordre politique et socio-économique, qui mettent en question la manière dont les individus, les groupes et les sociétés se définissent. Ce qui

ébranle même la nation. Mais qu'est-ce que ce lien encore entre langue et nation? C'est qu'on croit, explique G. Vermès, à une « *équivalence quasiment stricte : pour une société bien formée, une langue ; pour une langue, une société ; un individu, pour bien vivre, sans surcharge, sans conflit, se doit d'avoir une seule langue maternelle* » (2002 :24-25).

Cependant, nous n'allons pas rentrer dans le détail à propos du terme nation. Nous reprendrions simplement cette définition de G. Grandguillaume : « *une nation, c'est une société qui décide de proclamer sa propre loi comme référence dernière. Ou plutôt prend la Loi universelle comme sa loi propre [...]. Cette loi trouve son expression dans une Constitution, qui garantit les libertés fondamentales de l'homme [...]. C'est à partir de cette Loi [...] que se définit fondamentalement l'identité nationale, en référence à cet absolu qui incarne la légitimité nationale* » (1997 :14).

Quand les gens parlent de la communauté et de la nation ils font souvent, dans leur définition, le lien avec la langue. En effet, « *de toutes les appartenances que nous reconnaissons, [la langue] est presque toujours des plus déterminantes. Au moins autant que la religion, dont elle a été, tout au long de l'Histoire, la principale rivale, d'une certaine manière, mais quelques fois aussi l'alliée* » (Maalouf A.). Du point de vue de l'écrivain franco-libanais, chacun a besoin d'une « *langue identitaire* ». Que la langue soit commune à des millions ou seulement à des milliers de personnes, « *seul compte le sentiment d'appartenance [...] ce lien identitaire puissant et rassurant* ». Selon Maalouf, la langue remplit cette fonction car elle est « *à la fois facteur d'identité et instrument de communication* ». C'est qu'elle représente « *le pivot de l'identité culturelle, et la diversité linguistique le pivot de toute diversité* » (ibid : 153-154).

Puisqu'il s'agit d'un sentiment, comment peut-on définir une « communauté linguistique » ? La polémique à ce sujet n'est pas finie entre les sociolinguistes. On ne sait pas si on doit partir d'un critère linguistique ou sociologique. « *Faut-il considérer, se demande L-J. Calvet, qu'une communauté linguistique est constituée par des gens qui ont la même première langue ?* » (1993 :87). Peut-être qu'une « *communauté linguistique pourrait être constituée par des gens qui se comprennent grâce à une même langue* ». Ce qui voudrait dire, dans ce cas qu'un locuteur qui parle plusieurs langues appartiendrait à autant de communautés !

Ou bien « *une communauté linguistique peut-elle être constituée par des gens qui pensent ou veulent appartenir à cette communauté ?* ». La seule façon de sortir de ce paradoxe serait, selon Calvet, de « *sortir de la langue et de partir de la réalité sociale* » (ibid : 88). Peine perdue. Beaucoup de choses dépendent de l'identité sociale qu'adoptent les sujets parlants. Le sociologue français François Dubet définit l'identité du sujet comme « *un engagement vers des modèles culturels qui construisent la représentation de ce sujet* » (1994 :128).

Pour en avoir une idée un peu plus concrète prenons un exemple du Maroc, pays du Maghreb. Ce pays compte environ 30 millions d'habitants. La langue officielle est l'arabe classique (dit aussi littéraire), c'est elle qui constitue la norme. Mais ce n'est pas la langue qui est généralement parlée dans la société. La majorité de la population parle l'arabe marocain (dialectal). Une grande partie de la population parle le tamazight

(berbère avec trois grandes variétés). Ces langues parlées quotidiennement n'ont ni un statut officiel ni un statut national. Elles sont minorisées, pour utiliser une terminologie sociolinguistique. Dans ce contexte, un berbérophone habitant à Casablanca (ville à majorité arabophone) peut se dire arabe juste parce que cela l'« arrange » socialement. Inversement, un arabophone habitant à Agadir (ville à forte identité berbère) peut « se trouver » des origines berbères pour des raisons de stratégie sociale.

Dans un cas comme dans l'autre il s'agit de partager un sentiment identitaire, un désir de reconnaissance sociale. S'agissant des acteurs sociaux « *la mobilisation repose sur des symboles d'identification et des modèles de référence, l'identité du groupe de mobilisation doit être définie de façon à prouver à chacun de ses membres une représentation positive de lui-même* » (P. Ansart, 1991 :126). Ce qui n'empêcherait pas chacun de nos deux interlocuteurs d'affirmer leur appartenance nationale marocaine. L'identité nationale serait alors une sorte de « supra-identité ». C'est-à-dire une identité qui dépasse le sentiment du groupe ou de la communauté.

En France, par exemple, on trouve des personnes qui se disent bretonnes alors qu'elles ne parlent pas un mot du breton. C'est aussi le cas d'une partie des jeunes Français d'origine maghrébine. Il s'agit là d'une affaire d'appartenance culturelle, d'identité, où la langue ne joue qu'un rôle purement identitaire. Cela dit, « *c'est à bon droit qu'on met en relation « langue » et « identité ».* [Mais] *encore faut-il préciser de quelle identité il s'agit, et admettre le caractère multiple que partage un individu ou une société* » (G. Grandguillaume, 1997 :13). Que se passe-t-il alors pour qu'on passe de la langue à l'identification ?

L'opération est trop complexe pour qu'on prétende la traiter ici en quelques lignes. Mais il est possible d'évoquer un de ses aspects. A ce sujet G. Vermès émet une hypothèse selon laquelle « *le sens pratique de l'objet-langue au niveau du groupe consiste, s'il existe, en la construction d'un groupe symbolique par une opération d'identification individuelle et collective qu'elle suscite : l'identité linguistique, au moyen de l'opérateur, la langue maternelle* » (2002 :31). L'identification à une langue est liée au sentiment d'appartenance. Sentiment qui puise sa force dans ce qu'un individu se représente comme étant sa langue maternelle. C'est ce qui pousse sans doute un jeune Français d'origine marocaine à se référer, pour qualifier son identité, à la langue qui symbolise son identité première. En l'occurrence l'arabe dialectal ou le tamazight (berbère). Quand c'est le cas, comment peut-il gérer son appartenance nationale ? Pour avoir une cohérence des choses il consolide le lien entre sa nationalité et sa langue maternelle. Ainsi, « *l'usage social de la figure maternelle autorise la reprise interprétative d'un même lien individu-Etat* » (ibid :35). Soit. Mais, pour en revenir à l'exemple marocain, comment un berbérophone peut-il faire le lien entre la langue et la nation marocaine, sachant que le tamazight n'est pas véritablement reconnu? En même temps, comment un arabophone peut-il, sans que cela ne soit une ignorance de sa part, lier l'arabe dialectal à la nation, sachant que la langue officielle est l'arabe classique et non l'arabe dialectal ? Aucune des deux langues n'est véritablement valorisée, y compris chez les locuteurs eux-mêmes qui croient à la supériorité valorisante de l'arabe classique. Pire :dans les représentations de beaucoup de locuteurs agit une idéologie infériorisant ces deux langues. Autrement dit, beaucoup de locuteurs refusent de qualifier de langue leur système de communication.

Dans un article consacré aux langues du Maghreb et d'origine maghrébine, Dominique Caubet constate que « *ces deux langues sans statut officiel ont dans l'esprit des gens une valeur différente pour ce qui est des représentations. Le français demeure la langue de la modernité, à forte valeur économique et culturelle, l'arabe algérien, marocain ou tunisien, dialectes de l'arabe sans code graphique fixé, restent la langue du quotidien, mais également et, surtout, sans que cela soit reconnu ou dit, la langue de l'identité, de la complicité, de l'humour, une langue qui a structuré la personnalité dans l'enfance et tout au long de la vie* » (2002 : 119). Nous le voyons, la situation est paradoxale. Dès lors, il nous semble que ces relations aux langues ne vont pas toujours, chez le locuteur, sans un certain reniement de soi, d'une partie de son identité. C'est d'autant plus vrai que les normes officielles ignorent ces langues, voire les méprisent.

Il existe aussi une opération similaire difficile : celle qui consiste, de la part d'un jeune Français d'origine algérienne (par exemple), à vouloir renier son identité française alors qu'il s'exprime exclusivement en français ! Sans oublier qu'en voyageant en Algérie il peut être qualifié de Français quand il ne parle pas comme les autres. Dans d'autres cas, il va revendiquer son identité française. La relation entre langue et nation n'est donc pas aussi simple qu'on peut le croire. Encore faut-il savoir de quelle nation il s'agit et comment définir cette notion.

Bibliographie

- Bourdieu P., « L'identité et la représentation » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°35, Editions de Minuit, Paris, 1980, pp. 63-72.
- Calvet L.-J., *La sociolinguistique*, Presses Universitaires de France, *Que sais-je ?* n° 2731, 1993, Paris.
- Caubet D., « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », in *Ville-Ecole-Intégration Enjeux : pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, n°130, septembre, CNDP, Paris, 2002, pp.117-132.
- Dubet F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Seuil, Paris.
- Grandguillaume G., « Le multilinguisme dans le cadre national au Maghreb », in Laroussi F., 1997a, *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen, 1997, pp.13-19.
- Laroussi F. (dir.), 1997a, *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen.
- Laroussi F., 1997b, « Plurilinguisme et identité au Maghreb. En quels termes les dire ? », in Laroussi F. (dir.), 1997a, Université de Rouen, pp.21-32.
- Malouf A., *Les identités meurtrières*, Grasset, poche, 1998, Paris.
- Moscovici S., « L'ère des représentations sociales », in Doise W. et Palmonari A., *L'étude des représentations sociales*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1986, pp. 34-80.
- Moscovici S., *Psychologie des minorités actives*, Presses universitaires de France, 3è édition, Paris, 1991.

Vermes G., « La « Langue maternelle ». Une figure holiste de l'identité individuelle et collective », in *Ville-Ecole-Intégration Enjeux : pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, n°130, CNDP, Paris, septembre 2002, pp.24-39.